

COMPTE RENDU
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
18 janvier 2016 à 20h30

L'an deux mille seize, le 18 janvier, le Conseil Municipal de la commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 13/01/2016.

Présents : M Frédéric Aubert, Mme Jacqueline Bonnet, Mme Anne-Marie Fitoussi, M Christian Piccioli, M Jean-Pierre Filiatre, M. Claude Morin, Mme Françoise Laurent, Mme Christelle Empeaire, M. Hervé Robin, M Frédéric Melmoux

Absente : Mme Agnès Vallon.

Secrétaire de séance : M. Frédéric MELMOUX.

La séance est ouverte à 20h30

Liste des dépenses pouvant être payées sans mandatement préalable

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement la commune règle sans mandatement préalable les :

- Remboursements d'emprunts
- Remboursements ligne de trésorerie
- Abonnements et consommations d'électricité

Il est possible de payer par cette même voie, d'autres dépenses.

Après avoir examiné la liste des possibilités, le Conseil Municipal, décide d'ajouter à la liste ci-dessus, le règlement des frais d'affranchissement et autres prestations de service relatives au courrier.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Remboursement avance de frais

Monsieur Le Maire présente les justificatifs d'avance de frais qu'il a supportés, pour l'achat d'un système de chauffage destiné au garage communal de Château-Bas.

Vu le montant des justificatifs présentés, le Conseil Municipal, décide de rembourser la somme de 290.90€ TTC à M. AUBERT Frédéric.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Mise en conformité de l'éclairage public. Travaux annexes à la première tranche. Demande de Subvention au SEDI

Monsieur Le Maire rappelle les dysfonctionnements de la lanterne du Serre. Il est proposé d'installer une horloge astronomique sur ce point lumineux.

4 coffrets de commande de l'éclairage public doivent être remplacés.

Le montant total des travaux s'élève à 3000€ HT.

Après discussion, Le Conseil Municipal approuve les devis présentés et décide de solliciter l'aide du SEDI, pour l'octroi d'une subvention

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Audit Energétique

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des contacts ont été pris auprès de plusieurs bureaux d'études chargés de la réalisation d'audits énergétiques.

Cet audit porterait sur l'ensemble du bâtiment de la mairie/salle des fêtes.

Il rappelle également que cette étude peut bénéficier d'une subvention de l'ADEME, à hauteur de 70%.

Le Conseil Municipal décide

qu'il sera établi un cahier des charges et qu'une consultation sera lancée de solliciter l'aide de l'ADEME pour le financement de cet audit.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Convention de déneigement

Compte tenu des usages pratiqués en matière de déneigement des voies communales et afin de prémunir la commune de tout recours éventuel, une convention de déneigement sera passée entre la commune et certains propriétaires privés.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

1/Aménagement paysager de la Place Alpana à Château-Méa :

Après consultation du CAUE, il est projeté d'installer les moloks dans le prolongement de l'abri bus. A l'arrière des places de parking seront matérialisées.

Une aire de pique-nique végétalisée sera créée

2/ Appartement au dessus de l'ancienne poste :

Les professionnels du bâtiment et le CAUE, qui l'ont visité ont émis un avis favorable à la poursuite du bail locatif. Le sol de la salle de bain sera repris pour en améliorer l'étanchéité.

3/Garage Communal de Château-Bas

Afin de consolider la structure du bâtiment, des travaux seront réalisés par l'entreprise Guy Parat et par l'Atelier Richard qui consisteront en la réparation des chenaux et d'installation des tirants sur le mur situé du côté du Torrent de Goirand.

4/L'association Bled Art nous a communiqué un projet d'installation de module Skate Park sur le terrain multisports du hameau de l'Eglise.

La séance est levée à 21h40.

Le secrétaire de Séance
Frédéric MELMOUX